L'Abeille de la Nouvelle-Orléans
NOUVELLE-ORLEANS,
DIMANCHE, 20 OCTOBRE 1878.

CAUSERIE SCIENTIFIQUE.

[SUITE.]

Je n'ai pu épuiser dans mon dernier article, tout ce que j'avais à dire du bel ouvrage de M. Jourdanet sur l'influence des hautes altitudes sur l'organisme humain. Je me suis attaché surtout, et je continuerai à le faire, à relever les observations personnelles faites par M. Jourdanet sur les climats du Mexique où il a si longtemps exercé la médecine. Le Mexicain des hautes altitudes, celles qui dépassent deux mille mètres, brûle moins de carbone et produit moins d'urée. Voici comment M. Jourdanet le dépeint: "Le Mexicain des hauts [illegible] res polies, [illegible] Il pourra vous haïr, mais il ne saurait vous manquer d'égards en vous parlant. Quoi que vous ayez fait contre lui, quoi qu'il médite contre vous, son habitude de l'urbanité vous assure une politesse exquise. Beaucoup de gens appellent cela de la fausseté de caractère. Je les laisse dire. Ils aiment le repos et le calme: juste le contraire de ce que l'on croit en Europe [illegible] L'immense majorité des habitants de ce malheureux pays aime la paix, et ce sont l'indifférence et l'apathie [illegible] qui permettent à un petit nombre de gens de semer la ruine dans une contrée faite pour être heureuse. Du reste, le Mexicain des hauteurs [illegible]

Les progrès de la population, contrairement à ce que l'on croit, sont moins considérables au delà de 2,000 mètres que [illegible] au-dessous de ce niveau. Il ne paraît pas croyable au premier abord, que la raréfaction modérée de l'air entre 2,000 et 3,500 mètres [illegible] produise des effets plus nuisibles à l'espèce humaine que la chaleur insupportable et les maladies des parties torrides du pays. Cela n'en est pas moins démontré par les chiffres, ce qui prouve d'une façon irréfragable que la haute, la très haute altitude est comme un frein permanent qui pèse sur la faculté de vivre et de propager la vie. Le progrès de la population sur les hauts plateaux est de 8.57 pour 1,000; pour celles du niveau des mers et des hauteurs intermédiaires, il est de 9.34 pour 1,000 par an.

Voici comment M. Charles Wiener, qui a écrit un "Essai sur les institutions politiques, religieuses, économiques et sociales de l'empire des Incas," parle des Péruviens du temps de la conquête:

"Nous voyons quelques millions d'individus, n'ayant ni la force, ni le désir de vouloir, des êtres qui, dans leur apathie effrayante, dans l'oubli complet de la dignité humaine, présentent un aspect morne et sombre.

"La propriété n'existait pas; les actes de la vie n'étaient pas spontanés, mais ordonnés, par la loi; le plus austère de tous, le mariage, n'était qu'un accouplement officiel; l'amour était inconnu à ces cœurs paralysés. Le marasme intellectuel était un dogme d'Etat, et la compression des crânes en était la pratique légale. Tâchons de déterminer la cause de ces effets funestes. La trouverons-nous dans le sol, dans le climat, dans la race, dans les institutions? La géographie et la topographie nous ont fait connaître toutes les richesses d'un sol généreux, qui répond au moindre appel du travail. La climatologie constate la salubrité de ces régions, sous la chaleur bienfaisante du ciel.

"La théorie des migrations ne laisse guère subsister de doute sur l'origine asiatique des Oquichuas, descendants d'une des races les plus fortes et les plus douées, portant en elle le germe d'un avenir aussi brillant que celui des races sœurs.

"Quant à la famille régnante des Incas, elle est honnête, elle observe la loi et la fait observer, elle emploie le temps de paix à l'accomplissement d'œuvres utiles, et honore la nation en terminant victorieusement toutes les campagnes. C'est donc bien certainement dans la constitution erronée, malfaisante des Péruviens, qu'il faut chercher les causes funestes de la mort [illegible] de ce peuple et de l'abâtardissement de l'individu. Rien [illegible] arracher ces malheureux à une léthargie devenue endémique par la suite des siècles, léthargie accompagnée et suivie des effets de la transmission des aptitudes dégradées de père en fils."

La décadence des races soumises aux Incas a été due, pense M. Jourdanet, à l'action lente des hautes altitudes [illegible] Potosi, qui est à 4,060 mètres d'altitude, [illegible] mines. Voici comment M. de Castelnau parle de Chuquisaca (qui a 2,840 mètres d'altitude), dans son "Expédition dans les parties centrales de l'Amérique du Sud." La population y est de 11 à 12 mille âmes. C'est une ville d'employés qui ne vit que parce qu'elle est capitale. La plupart de mes compagnons souffraient du *Soroche*, incommodité causée par la raréfaction de l'air dans les grandes altitudes; [illegible] les inégalités des rues qu'on éprouve cette pénible sensation d'étouffement; [illegible] On a souvent vu des animaux périr d'accidents semblables; les chevaux surtout sont dans ce cas."

Au Tibet, les frères Schlagintweit ont constaté que le nombre des habitants est peu élevé, et on y conserve cette curieuse particularité que les hommes y sont décidément plus nombreux que les femmes. Le chiffre des naissances est peu élevé. On a cité quelquefois, pour démontrer que l'homme s'acclimate à toutes les hauteurs, les Indiens qui exploitent le soufre dans le cratère du Popocatepetl. "Il est très vrai, dit M. Jourdanet, que des hommes jeunes et moyennement robustes s'établissent une partie de l'année sur les flancs du Popocatepetl, à une hauteur d'environ 4,000 mètres, et que chaque matin ils gravissent au milieu des neiges la distance qui les sépare de son imposant sommet. Là, sans nulle apparence de souffrance, ils plongent dans le gouffre, en parcourent les pénibles sentiers, [illegible] ve qu'ils sont très affaiblis, c'est qu'ils ne [illegible] poids de 25 à 30 kilogrammes, et leur [illegible] ans quand ils se hasardent à rester sur le [illegible]

M. Jourdanet donne le nom d'anémie à l'état particulier engendré par les hautes altitudes. Le mot, on le sait, est [illegible] appauvrissement du sang; mais ce mot [illegible] sens, parce que le sang contient des parties diverses [illegible] d'anémique d'altitude ne sont pas ordinairement malades, mais ils sont [illegible] menacés de le devenir sous l'influence du moindre accident. Ils ont habituellement [illegible]; leur démarche est lente et [illegible]; leur appétit médiocre, leur digestion prolongée; ils ont de fréquentes insomnies et le sommeil n'est pas réparateur; ils se lèvent lourds et courbaturés." M. Jourdanet appelle *anoxyhémie* l'état d'un sujet qui, sous l'influence d'une oxygénation trop faible, d'une évaporation excessive par sécheresse et légèreté de l'air, arrive à [illegible] dans ses vaisseaux la quantité [illegible] de liquide qui en constituerait le [illegible] normal. Cet état est très commun au Mexique. La pauvreté du système circulaire périphérique est apparente.

Chez les vieillards mêmes, on ne voit pas les trajets veineux se dessiner comme chez nous sur la peau des mains. Le pouls est toujours petit et dépressible. L'amincissement des vaisseaux sanguins, sur les grandes hauteurs, est souvent le point de départ de ramollissements cérébraux, médullaires et nerveux, par arrêt progressif de la circulation, sans aucune autre cause.

Un fait bien extraordinaire, c'est l'immunité des hautes altitudes pour la phthisie pulmonaire. Non-seulement la phthisie est rare sur le plateau mexicain de l'Anahuac, mais M. Jourdanet ose dire que l'altitude élevée est une sorte de préservatif contre cette cruelle maladie. En 1862, le docteur Guibert, qui a habité la Bolivie, a constaté:

1° L'absence de la phthisie pulmonaire chez les indigènes des Cordillères, sous condition d'origine indienne ou européenne;

2° La curabilité de cette maladie par un séjour prolongé dans ce climat, et dans une proportion telle, que la curabilité ne doit plus être considérée comme l'exception;

3° L'action constatée du climat sur la marche de la maladie de ceux qui ne doivent pas guérir définitivement, et souvent des guérisons temporaires."

Il a constaté cette influence à Corocoro (altitude, 4,420m), La Paz (4,100m), Artisana (4,100m), Quito (2,900m), Bogota (2,661m).

Dans la zone chaude du Pérou, au contraire, la phthisie fait beaucoup de ravages, bien que le climat soit une sorte de printemps perpétuel. M. Antoine d'Abbadie, qui mieux que personne en Europe connaît l'Abyssinie, a déclaré que la phthisie ne figure pas au nombre des maladies qu'il a observées sur les hautes altitudes abyssiniennes. Les frères Schlagintweit ont écrit en parlant du Tibet: "L'inflammation d'un caractère aigu n'est pas sans fréquence. Elle affecte de préférence l'estomac et les intestins, quelquefois la gorge, rarement la poitrine. Quant aux maladies chroniques de poitrine, nous n'avons pu nulle part les observer parmi les Tibétains, pas plus que les fièvres intermittentes."

La statistique montre qu'à Mexico, pendant l'espace de quatre années, sur 27,759 décès, il n'y a eu que 1,561 cas de phthisie pulmonaire. Cela fait en moyenne [illegible] mille habitants; et les moyennes sont à Paris et à Londres environ de quatre pour mille habitants. Encore le chiffre de deux semble exagéré à M. Jourdanet, car il affirme que les médecins n'ont presque jamais de phthisiques dans leur clientèle à Mexico. La maladie en tout cas ne semble frapper que la classe la moins aisée de la population.

Il est bien singulier de voir si peu de dispositions à une maladie dans des conditions faites pour diminuer de toute façon l'énergie vitale. C'est là un phénomène qui mérite toute l'attention des médecins. La grande panacée de la phthisie est cherchée aujourd'hui dans les voyages, dans le séjour lointain dans les pays chauds. N'y a-t-il pas lieu d'examiner si une autre hygiène ne produirait pas de meilleurs résultats?

La fièvre jaune, qui sévit dans tous les ports du golfe du Mexique, devient tout à fait impuissante sur les hauteurs de l'intérieur. La limite extrême de cette terrible maladie semble être de 1,000 à 1,200 mètres d'altitude. Bien des malades sont venus mourir à Mexico, à Jalapa, à Puebla, à Parote; ils ne répandent point l'infection autour d'eux. Le vomito tue ses victimes très rapidement aux hautes altitudes, car le germe qu'ils ont apporté s'y développe sous l'influence de réactions vitales faibles et en quelque sorte diminuées. Les habitants des hauteurs qui descendent dans les ports sont particulièrement aptes à contracter la fièvre jaune; il en résulte que les rapports sont peu fréquents, et que les ports sont vis-à-vis de l'intérieur dans une sorte d'état de blocus. On comprend combien de telles conditions sont peu favorables au développement d'une grande civilisation.

Le typhus sévit sur les hauteurs de préférence aux bas niveaux. Le docteur Ehrmann, qui avait accompagné notre armée au Mexique, écrivait en 1866: "La zone géographique ordinairement désignée sous le nom de hauts plateaux est aussi celle où le typhus est endémique.

"Cette portion centrale ne renferme pas moins de vingt villes dans lesquelles la maladie ne s'éteint pas complètement.

"Sur les versants de la cordillère, et embrassant immédiatement la zone centrale à l'est, au sud et à l'ouest, existe une région de largeur variable, où le typhus se développe, mais par intervalles et sous forme de cas isolés; les épidémies y sont rares et généralement importées. Sur la côte, le typhus est d'une grande rareté et ne revêt jamais la forme épidémique."

Quel spectacle affligeant que celui d'une contrée où chaque altitude a ses maladies de prédilection! On y possède tous les climats, et l'on peut, en passant de l'un dans l'autre, se préserver d'un danger, mais c'est au risque de tomber dans un autre. Il en résulte un sentiment d'isolement croissant, des vices fermées, à l'horizon circonscrit, l'impossibilité pour le pouvoir central de rayonner facilement dans toutes les directions, bref, un état social rudimentaire.

L'état anémique, propre aux hautes altitudes, imprime aux phlegmasies un cachet d'originalité facilement saisissable. La pneumonie, par exemple, qui est la phlegmasie la plus funeste du plateau de l'Anahuac, est de toutes les saisons; elle se complique souvent d'un état asphyxique mortel et d'autant plus singulier que d'ordinaire le peu d'étendue du poumon hépatisé n'autoriserait pas à prévoir une mort rapide par cette complication. Toutes les inflammations aiguës sont susceptibles, à Mexico, de donner lieu aux complications les plus redoutables.

La pathologie des maladies chroniques est tout à fait particulière. "On commence par la surprise de voir tant de gens qui se plaignent sous un ciel d'un aspect si séduisant et au milieu d'impressions climatériques d'une grande douceur. On en est surtout très fortement frappé à Puebla, ville coquette, gaîment bariolée, extrêmement propre, à rues larges et bien alignées. Ciel, maisons, lumière, tout est éclat et sourire; tandis que les habitants, tristes et méditatifs, reflètent sur toutes choses les allures les plus mélancoliques. Je ne dirai pas qu'on y voie précisément parmi eux beaucoup de gens malades, mais à coup sûr on en voit moins encore qu'on puisse nommer bien portants."

Les enfants de l'Anahuac meurent quelquefois par les maladies intestinales; ils succombent surtout aux méningites, aux fièvres éruptives, aux attaques aiguës de poitrine. La scarlatine prend des caractères de malignité promptement mortels.

Nous voudrions pouvoir suivre M. Jourdanet dans l'analyse de ce qu'il nomme le climat de montagne, par opposition aux climats d'altitude qui ne commencent qu'à 2,000 mètres. Il ne croit pas à ce qu'on nomme l'air vivifiant des montagnes, mais cette partie de son livre ne nous semble pas aussi probante que celle qui est fondée sur ses observations aux hautes altitudes. Il cherche des analogies entre la configuration du Mexique et celle de l'Espagne; au point de vue des altitudes, la comparaison peut être faite, seulement le phénomène qu'on voit en grand au Mexique ne se voit plus qu'en petit en Espagne. Celle-ci a des plateaux élevés, elle a des différences de niveau extrêmement fortes, et sa latitude déjà très méridionale continue à rendre l'analogie plus facile. Il est très certain que l'extrême diversité des climats espagnols qui tient aux altitudes n'a pas été sans exercer une influence très considérable sur les mœurs et sur le développement historique de la péninsule.

A. VERNIER.

L'ETOILE ROUGE.—Ce fameux magasin, situé au coin des rues Douane et Bourbon, fera son ouverture, mardi 1er octobre. C'est un événement. Jamais on n'aura vu un déballage aussi vaste, aussi varié, aussi riche. Plus de 500 caisses de souliers en tous genres, pour dames, fillettes, hommes, jeunes garçons et enfants. Si nos lecteurs veulent bien jeter les yeux sur la grande annonce que "l'Etoile Rouge" publie aujourd'hui dans nos colonnes, ils verront que ce magasin offre en fait de chaussures des articles admirables et qui méritent sérieusement d'être examinés. Ces articles ne sont pas seulement beaux et élégants; ils sont encore solidement fabriqués avec d'excellents matériaux et font un excellent service, cela s'explique par la supériorité des fabriques où ils sont confectionnés. Ces fabriques travaillent spécialement pour "l'Etoile Rouge" et la grande vogue de ce magasin le met à même de faire des opérations avantageuses avec les fabriques dont nous parlons. Aussi "l'Etoile Rouge" peut-elle céder ses chaussures à des prix d'une modicité vraiment incroyable. Sur ce dernier point, nous ne pouvons mieux faire que de référer nos lecteurs à l'annonce.

CHARBON.—Le moment est venu, ce nous semble, pour que les familles pensent à se fournir de charbon en prévision des rigueurs de l'hiver qui ne tarderont pas à se faire sentir. Cette mesure de prévoyance sera en même temps une mesure d'économie, car il est hors de doute qu'à l'entrée de l'hiver, le prix du charbon par suite, nécessairement, des demandes qui se feront alors, éprouvera une hausse notable sur le marché à laquelle les personnes aux moyens modestes peuvent échapper en s'approvisionnant maintenant.

Nous ne saurions recommander au patronage du public un meilleur marchand que M. Henri J. Montagnet, jeune homme intelligent et consciencieux, dont l'expérience dans cette branche de commerce date de bien des années. Longtemps employé chez M. Lane, et plus tard devenu son successeur, M. Montagnet possède aujourd'hui des capitaux qui lui permettent de faire ses opérations sur une grande échelle, ainsi que le prouve une annonce insérée plus loin et qui invite les habitants, les familles, les bateaux à vapeur et les fabriques à se fournir chez lui, leur garantissant l'exécution prompte de leurs commandes à des prix qui défient la concurrence.

Pittsburg, Anthracite et Cannel anglais à bas prix chez Hy. J. Montagnet.

—Axiome rouennais.

"Pour manger un caneton de Rouen, il faut être deux:
"Soi.... et le caneton!"

Université de la Virginie.

LA session commence le PREMIER OCTOBRE et dure neuf mois. L'institution est organisée sur la base du système électif, l'étudiant ayant lui-même le choix de ses études, et pouvant suivre les cours du Département Académique des Ecoles de Droit, de Médecine, de Génie Civil et d'Agriculture. Pour le catalogue, s'adresser au Secrétaire de la Faculté, P. O., University of Virginia.

JAMES F. HARRISON, M. D.
Chairman de la Faculté.
28 juill.et—6m—Mardi J. D.

INSTITUTION.
Columbian Educational et Kindergarten Institute.

198 rue de l'Esplanade entre Rampart et Bourgogne.

Autrefois institution d'AQUIN. [illegible] sous la direction de Mlle H. Fitzgerald.—Ouverture le 9 septembre 1878.

CETTE institution [illegible] éducation toutes les branches d'un cours complet tant en anglais qu'en français depuis les classes primaires et Kindergarten jusqu'aux plus [illegible] langues.

Le nouveau local est tout ce que l'on peut désirer [illegible]

Conditions modérées. 19 sept

Institut St-Louis,
POUR JEUNES FILLES,
Dirigé par Mme E. H. MATTHEY,
Rue Dauphine No 275, entre Ursulines et Hôpital.
25 sept—3m

C. E. KELLS & M. VIET,
CHIRURGIENS-DENTISTES
No 12 rue Dauphine, immédiatement après le [illegible] l'angle de la rue du Canal.
[illegible]

RÉOUVERTURE.

MARDI, 1er OCTOBRE 1878, je ferai la réouverture [illegible] No 23 rue St Charles, [illegible]

LÉON LAMOTHE.
20 sep—1m

H. CASSIDY & Co.
(Maison fondée en 1836.)
Au No 96 de la rue du Camp.

Voiliers et agents pour la vente de ducks en coton—marchands en gros et en détail, de [illegible] Tentes, Prélarts, Couvertures de wagons, Drapeaux américains, étrangers et fantaisie, [illegible] Sacs à grains, café, riz, laine, de toute espèce, [illegible] aux prix du Nord.
22 mars—6m

COMPAGNIE GÉNÉRALE TRANSATLANTIQUE
ENTRE NEW-YORK ET LE HAVRE

Les magnifiques navires de cette ligne [illegible] pour le continent (cabines pourvues de sonnettes électriques) partiront de la jetée No 42 de la rivière du Nord, au pied de Morton street, comme il suit:

LABRADOR, Sanglier, mercredi, 16 octobre.
SAINT LAURENT, Lachesnez, mercredi, 23 oct.
FRANCE, Trudelle, mercredi, 30 octobre.

Prix du passage (en or) pour le Havre.

Première cabine (vin compris)	$100
Deuxième —	65
Troisième —	35

BILLETS ALLER ET RETOUR À PRIX RÉDUITS.

Passage d'entrepont avec [illegible] intérieur, comprenant vin, literie et ustensiles, $26 en or pour le voyage simple de la Nouvelle-Orléans à Paris.

Les paquebots marqués d'une astérique* ne prennent pas de passagers d'entrepont.

L. GRAND, Agent, Gallier Court, No 2, Nouvelle-Orléans.
6mai—1a

Lloyd de l'Allemagne du Nord.
STEAMERS ENTRE BRÊME ET LA NOUVELLE-ORLÉANS, VIA LE HAVRE, SOUTHAMPTON ET LA HAVANE.

LES steamers du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Brême.	De la Nlle-Orléans.
Frankfurt	2 Oct.	environ 2 nov
Hannover	23 "	environ 24 "
Nurnberg	6 nov.	environ 5 déc
Braunschweig	20 "	environ 22 "
Frankfurt	4 déc	environ 5 janv.

Ces steamers font escale, en venant ici, au Havre et à la Havane, et, en allant en Europe, à la Havane et à Southampton.

PRIX DU PASSAGE:
De Brême, Southampton ou le Hâvre à la Havane ou à la Nouvelle-Orléans:
Chambre....$150 en or. | Entrepont....$36, en or.
De la Nouvelle-Orléans à Southampton, Hâvre ou Brême:
Chambre....$120 en or. | Entrepont....$45, en or.
De la Nouvelle-Orléans à la Havane:
Chambre....$35 en or. | Entrepont....$15, en or.
Pour les enfants au-dessous de 10 ans, moitié prix.
Pour les enfants au-dessous de 1 an, gratis.

N. B.—Notre agent pour le Texas, M. Peter H. Brhard, à Galveston, est autorisé à délivrer des passages d'entrepont, aux conditions suivantes:
De Brême à Galveston........$42 00 en or.
De " à Indianola........45 00 do.

La compagnie se réserve le droit de changer la route des steamers, leurs jours de départ [illegible] et les prix du passage.

Les [illegible] vendent des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre à la Nouvelle-Orléans [illegible]

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents, No. 42 de la rue de l'Union.
12 juin

Pour New-York directement.
Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants:
KNICKERBOCKER,
NEW ORLEANS,
HUDSON,
COTES.

Le steamer NEW ORLEANS, Capt. T. P. C. Halsey,
Partira du wharf, au pied de la rue Toulouse MARDI, 22 Oct., à 6 h. P. M.
Assurance sur cargaison est prise pour cette ligne à 1/2 pour cent.
Passage—Cabine.......$20
Entrepont....... 12
Billet d'excursion [illegible]

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BRÊME et le HAVRE.
Pour fret ou passage, s'adresser à ALFRED MOULTON, Rue Carondelet, No 41.
4mai—1an

STATE LINE.
De New York à Belfast et à Glasgow, TOUS LES JEUDIS.
Confort, Rapidité, Sécurité.

BILLETS, aller et retour, pour tous les points de l'Europe, aux prix les plus bas.
Salon, Secondes cabines et Entrepont. Sur billets, informations, etc., s'adresser à AUSTIN, BALDWIN & CO. 72 Broadway, New-York, ou à A. K. MILLER & CO. 36 Carondelet, Nouvelle-Orléans.
C'est la seule ligne ayant des secondes cabines, elle offre aux voyageurs des avantages sous le rapport de l'économie et du confort que ne possède aucune autre route.
24 mars—9 mois 1 1/2 com

LIVERPOOL.
Ligne Américaine pour Liverpool.
La seule ligne transatlantique avec Pavillon Américain. Un départ tous les JEUDIS, de Philadelphie.

LIGNE RED STAR, POUR ANVERS.
Un départ de NEW-YORK et de PHILADELPHIE, alternativement, TOUS LES 12 JOURS. [illegible]
S'adresser à PETER WRIGHT & SONS, Philadelphie, ou à A. K. MILLER & Co, 36 Carondelet, Nlle-Orléans.
19 mai—6m

Ouverture de la Pharmacie HOMŒOPATHIQUE DE BŒRICKE & TAFEL.
Cette pharmacie vient d'être ouverte, au No 130 de la rue du Canal, NOUVELLE-ORLEANS.
ELLE est la succursale des pharmacies établies depuis 1835, à New York et à Philadelphie. [illegible] ainsi que les ouvrages en français et en allemand.
PRIX DE NEW-YORK.
6déc—1 an 1 2

JURGIELEWICZ'S ANTI-RHEUMATIC MIXTURE. Patented.

Guérison [illegible] des rhumatismes, de la goutte, de la névralgie et de toutes les maladies provenant de l'impureté du sang. La mixture anti-rhumatismale de Jurgielwicz est le remède le plus populaire du pays; Il a plus de vente que tous les autres remèdes ensemble [illegible]
Il est recommandé par tous les principaux médecins et c'est une mixture purement végétale. [illegible] Prix de la bouteille $1 50.
A vendre par tous les principaux droguistes.
[illegible] & CO. propriétaires, P. O. Box 1405 Nlle-Orléans.
17 nov 1an

VAPEURS.

Ligne de Bélize et Honduras.
Le steamer [illegible] de 1ère classe, E. B. WARD, Jr., Capt. G. PIZZATI, partira positivement [illegible] à 5 h. P. M. de son quai en face de la place Jackson, pour Ruatan et Utila. [illegible]
Pour fret ou passage, ayant des accommodations supérieures, s'adresser à S. OTERI, & BRO., 23 et 25 Front Levée, 34 et 36 Fulton, entre Gravier et Poydras.
N. B.—Le "Ward" fera le service ci-dessus [illegible]
2 mars—1 an.

Chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas.
A dater du 2 décembre 1877, le bateau à vapeur ST. FRANCIS BELLE, partira de la tête de la rue Bienville, à sept heures et demie du matin, pour Westwego, et transportera les passagers qui se rendront aux stations du chemin de fer de la Nouvelle-Orléans et du Texas. Il quittera Westwego à 5 heures du soir et arrivera à la Nouvelle-Orléans à 5-45 P. M.
Le bateau qui se rattache au train [illegible] du dimanche partira d'ici à 9 heures du matin et sera de retour le même jour à 5 heures 45 m. du soir.
Le fret reçu au même endroit, à 3 heures et 30 minutes sera livré le lendemain matin.
G. S. PAYNE, Surintendant.
4 déc—

Paquebot de la malle, pour Vicksburg
Départ les SAMEDIS, à 5 h. P. M.
Pour Vicksburg, Davis' Bend, Natchez et tous les débarcadères intermédiaires.
Le bateau à vapeur NATCHEZ, T. P. Leathers Capitaine, J. F. Muse, Commis.
Se relient, à Vicksburg à la ligne Packet pour les rivières Yazoo, Talahatchie, et à la ligne Anchor pour Memphis, Cairo et St.-Louis.
Le capitaine se réserve le droit de passer tous les débarcadères qu'il jugera convenable.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à JANNEY & WORK, 106 Commune et J. H. CARLIN, 17 rue Tchoupitoulas.
26sept—

Paquebot régulier de la côte et Baton-Rouge.
Deux voyages par semaine.
Départ de la Nouvelle-Orléans tous les LUNDIS SOIR à 5 heures et tous les VENDREDIS matin à 10 heures.
Le nouveau bateau à vapeur ST. JOHN, E. O. MELANCON, capitaine. Partira comme il est dit plus haut pour Baton-Rouge, Plaquemine, Donaldsonville, et tous les débarcadères intermédiaires. Retournant en ville tous les dimanches et mercredis.
Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à E. O. MELANÇON, No 32 Bienville.
9 Oct.—

Paquebot de la Côte jusqu'à Thibodeaux. Trois fois par semaine.
HENRY TÊTE, J. V. AUCOIN, Capitaine, M. H. LANDRY, Commis.
Départ de la Nouvelle-Orléans, tous les MARDIS à 10 heures A. M. et tous les JEUDIS et SAMEDIS à 12 heures M.
Retour: Il partira de Donaldsonville tous les MERCREDIS, VENDREDIS et DIMANCHES matin.
Le HENRY TÊTE prendra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche jusqu'à Thibodeaux.
Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à E. RIVET, 105 rue Decatur, près St. Louis.
N. B.—Avertir le jour pour décharger son fret [illegible] comme il est indiqué plus haut.
1er juillet—1 an

Pour Covington, Madisonville et Mandeville.
Jusqu'à nouvel ordre, le steamer NEW CAMELIA partira du Lac, comme suit: LE LUNDI et le JEUDI, à l'arrivée du train de 11 heures du matin; le MERCREDI et le SAMEDI, à l'arrivée du train de 4 heures de l'après-midi, du N. O. City Railroad, partant du pied de la rue du Canal.
Retour: Il quittera Madisonville les LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI et DIMANCHE matin. Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à "Old Landing".
Il se reliera, à chaque voyage, avec le steamer Bahy, pour Covington.
FRET.
Le "New Camelia" recevra le fret, à chaque voyage, au Pont Magnolia, près du Bassin.
Ces voyages se feront tant que le steamer ne sera pas arrêté par le mauvais temps ou les basses eaux.
Les bagages (seulement) sont reçus à l'encoignure Chapel et Carondelet, au départ du train correspondant avec le départ du bateau.
Pour plus de détails, s'adresser à C. M. SORIA.
23avril 78— Au No 20 de la rue de l'Union.

Baie St-Louis, Passe Christian et Biloxi.
Le beau steamer neuf NEW CAMELIA à basse pression et transportant la malle des Etats-Unis.
Capitaine WM. HANOVER.
commencera un service régulier entre la Nouvelle-Orléans, la Baie St-Louis et la Passe Christian JEUDI, 2 mai. Il partira de l'extrémité du CITY RAIL ROAD, au Lac, tous les MARDIS et VENDREDIS, à l'arrivée du train de 11 heures du matin.
Il quittera BILOXI pour la Nouvelle-Orléans, tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 5 heures du matin.
Un dépôt de fret vient d'être établi au Pont Magnolia, Nouveau Bassin: il y sera reçu du fret toute la journée, les lundis et les jeudis, et jusqu'à 8 heures du matin les mardis et vendredis [illegible]
Pour les taux du fret et les autres renseignements, s'adresser à C. M. SORIA, Agent, No. 20 de la rue de l'Union.
Le service sera régulier à moins de [illegible] temps ou basses eaux. 15 oct.

NEW-ORLEANS SAVINGS INSTITUTION
156 rue du Canal.
D. URQUHART, Président,
THOS. A. ADAMS, 1er Vice-Président.
CHAS. [illegible] CLARKE, 2nd "
CHAS. J. LEEDS, [illegible]
CHAS. KILSHAW, Trésorier.
DIRECTEURS.
Thos. A. Adams, Geo. Jonas,
A. Charles, J. G. Gaines,
C. J. Leeds, C. Schneider,
S. Jamison, Carl Kohn,
A. Moulton, T. L. Bayne,
A. Palfrey, D. Urquhart.
28 mars—1 an

LYON'S KATHAIRON
Only 50 Cents per Bottle.
It promotes the GROWTH, PRESERVES the COLOR, and increases the Vigor and BEAUTY of the HAIR.
[illegible]
Woman's Glory is Her Hair,
LYON'S KATHAIRON

CHEMINS DE FER.

Avis spécial.
A partir du lundi, 5 août, les trains de passagers partiront d'Alger pour Morgan City le LUNDI, le MERCREDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin. Le ferryboat quitte le pied de la rue Ste Anne à 7 heures et demie du matin. Les trains, pour revenir à Alger, partent de Morgan City à midi 45 minutes.
Un train de passagers partira d'Alger pour Houma le MARDI et le SAMEDI à 8 heures du matin, et quittera Houma pour revenir à Alger, à 1 heure et quart de l'après-midi.
Les trains de fret partiront d'Alger le MARDI, le JEUDI et le SAMEDI à 8 heures du soir.
A ces trains de fret sera joint chaque fois un wagon pour passagers.
1août—

The Great Piedmont Air Line.
Via Atlanta, Ga., et Charlotte, N. C.
LA route la plus courte de 72 milles pour New York et les points intermédiaires. Wagons-dortoirs de Pullman, de la Nouvelle-Orléans à Atlanta; wagons-salon, avec lits, d'Atlanta à New York, par la voie de Richmond, sans changement. En réalité, pas de changement de chars entre la Nouvelle-Orléans et New York, les valises, sacs de voyage, etc., étant transportés par les "porters" dans un char propre et bien aéré au Union Depot, Atlanta, où les voyageurs ont 1 heure pour dîner [illegible] dans un des hôtels de première classe situés dans le voisinage, ou au restaurant du dépôt. On arrive à Washington plus tôt que par toute autre ligne. On retient des places dans les wagons-dortoirs de la Nouvelle-Orléans à New York. Les voyageurs, entre Atlanta et New York et les points intermédiaires, occupent dans les wagons-dortoirs, des compartiments correspondant à ceux qu'ils avaient de la Nouvelle-Orléans à Atlanta, ce qui leur évite l'ennui d'un changement de char pendant la nuit à Washington, changement qui a lieu sur les lignes rivales. Aucune autre route n'offre autant de facilités. Les wagons-dortoirs en usage, sont des PULLMAN PALACE DRAWING ROOM CARS, le genre le plus moderne et le plus perfectionné de la compagnie Pullman. Les passagers à destination des White Sulphur Springs et des autres [illegible] situées sur la ligne du Chesapeake & Ohio R. R. arrivent à 3 h. 17 m. du soir, et partent à 9 h. 45 m. du soir, dans des "sleepers" allant directement aux White Sulphur, évitant par là un temps d'arrêt de 10 heures à Charlotteville, et un départ du même endroit à 2 h. 30 m. du matin, inconvénient qui existe par les autres lignes.
La direction a le plaisir d'annoncer au public que, grâce aux perfectionnements qu'elle a introduits sur son chemin et dans le matériel roulant, cette courte ligne est la route la plus [illegible] et la plus rapide qui existe entre la Nouvelle-Orléans, New York et toutes les villes de l'Est. Pour renseignements, billets, checks, compartiments dans les wagons-dortoirs, et aussi, pour les villes de plaisance du Nord de la Géorgie, de la Caroline du Nord et du Sud et de la Virginie, s'adresser à J. W. COLEMAN, agent, coin Camp et Commune; W. J. HOUSTON, agent général des passagers et billets, à Atlanta; J. R. MACMURDO, agent général des passagers et billets, à Richmond; J. L. WALDROP, agent général des passagers pour le Sud; C. J. DUFFY, agent général des passagers pour le Sud, bureau du chemin de fer de Mobile, coin Camp et Commune.
3 juillet—

Great Jackson Route.
Chicago, St-Louis & New Orleans R.R.
Trains will leave and arrive at the Calliope Street Depot, on and after September 9 1878, as follows:
LEAVE. ARRIVE.
Train No 3, 7 A. M. Train No 4, 7:35 P. M.
These trains will run daily.
PULLMAN PALACE SLEEPING CARS THROUGH TO LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O. AND ONLY ONE CHANGE TO CHICAGO, NEW YORK AND EASTERN CITIES.
Tickets for sale, berths secured and information given at No 22 Camp street, corner of Common.
A. D. SHELDON, Ticket Agent.
F. CHANDLER, General Passenger Agent.
Jy14—

Grande Route de Jackson.
Ligne de chemin de fer de Chicago, St-Louis et Nouvelle-Orléans.
A partir du 9 septembre 1878, les trains partiront de la gare de la rue Calliope et y arriveront comme suit:
DÉPART. ARRIVÉE.
Train No 3, 7 A. M. Train No 4, 7:35 P. M.
Ces trains partent tous les jours.
CHARS-DORTOIRS PULLMAN ALLANT JUSQU'À LOUISVILLE, CINCINNATI, COLUMBUS, O., [illegible] un changement à CHICAGO, NEW YORK et VILLES de L'EST.
Billets en vente, places retenues et renseignements fournis au No. 22 rue du Camp, coin Commune.
A. D. SHELDON, Agent de Tickets.
F. CHANDLER, Agent Gén. pour les Passagers.
14 jv—

Chemin de fer Pontchartrain.
La gare est au pied de la rue des Champs-Elysées, près la Levée, 3ème District.
EXCURSIONS au Lac,—aller et retour, le même jour—30 cents. Pour les enfants au-dessous de 12 ans, 10 cents.
Jusqu'à Gentilly 15 cents de chaque côté.
Les trains partiront comme suit:

De la ville.	Du Lac.
6 heures A. M.	7 heures A. M.
8 "	9 "
10 "	11½ "
Midi	1½ P. M.
2 P. M.	2½ "
3 "	3½ "
4 "	4½ "
5 "	5½ "
6 "	7 "

Le dimanche, les trains partiront toutes les heures, dès 2 heures P. M.
Le dimanche, les trains partiront du Lac à 8 heures et demie du soir et de la ville à 7 heures du soir.
Le dernier train part du lac, le Dimanche seulement, à 7 1/2 heures du soir.
Les personnes qui désirent s'arrêter à Gentilly, devront en prévenir le conducteur avant le départ du train.
D. B. ROBINSON, Receveur.
1er mai—1an

LAURENT LACASSAGNE,
Marchand-Commissionnaire et Importateur de Vins et Liqueurs,
[illegible] RUE DECATUR [illegible]
AGENT pour la vente des Vins d'une des premières maisons de Bordeaux et de la célèbre maison de Cognac P. Denis, Gabriel Godard & Cie, de Cognac, et de l'incomparable Balsamique des Pyrénées.
14 juil77—1an

J. VERGNOLE,
66.........Rue Decatur.........66
—IMPORTATEUR DE—
VINS, COGNAC, LIQUEURS, FRUITS A L'EAU-DE-VIE, VERMOUTH, HUILE, SARDINES, ABSINTHE.
Seul agent pour le Sud et l'Ouest de W. H. [illegible] & CO., Cognac; de la célèbre marque des vins de A. SELLIER & CO., Bordeaux, CHAUVET FILS. Un assortiment général de liqueurs du pays.

BITTER DES ARABES
Supérieur à tout autre.
Les propriétés toniques, stimulantes et digestives de ce bitter, agissent sur le système nerveux et en font une boisson extrêmement agréable et bienfaisante. Comme apéritif le BITTER DES ARABES est le plus grand [illegible] aux estomacs faibles et délabrés et combat efficacement la dyspepsie.
9 déc—77—1an   J. VERGNOLE, Propriétaire, N. orléans

Avis aux Contribuables.
LE soussigné se chargera de payer toutes les taxes arriérées ou courantes, soit de ville ou d'Etat, à un escompte très avantageux pour les intéressés. Il réglera également toutes les [illegible] d'Etat à un escompte libéral. Il se charge de faire un relevé exact de toutes les taxes payées par les propriétaires dont les terres sont sujettes aux réclamations de madame Gaines.
JOHN T. DUFOUR, Passage de la Bourse.
56.

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle des Marchands de la Nlle-Orléans.
AU No 164 DE LA RUE DU CANAL.
VINGT-QUATRIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa charte, la compagnie publie l'état suivant de ses affaires:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1878, y compris les primes non-expirées de l'année précédente—

Sur risques de feu		$334,652 73
Sur risques de mer		20,648 79
Sur risques de rivière		24,051 91
Total des primes		$379,353 43
En moins, primes non expirées		117,841 00
Montant net des primes le 31 mai 1878		$261,512 42
Pertes payées—		
Sur risques de feu	$55,427 89	
Sur risques de mer	12,465 68	
Sur risques de rivière	10,964 92	
Taxes, dépenses et intérêt payés	35,317 52	
Ré-assurances et primes remboursées	18,313 07	—132,799 68
Bénéfices		$128,712 74

L'actif de la compagnie est comme suit:

Propriétés foncières	$296,054 80
Bons de la ville et bons hypothécaires	65,100 53
Actions de banques, des Water Works et autres actions	196,376 40
Billets garantis par hypothèques	186,501 65
Billets reposant sur nantissements	69,970 63
Effets à recevoir	81,611 07
Primes en voie de recouvrement	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
Scrip de la ville	5,879 39
En caisse	81,551 35
	$1,077,613 59

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.
PAUL FOURCHY, Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, Paroisse d'Orléans, ville de la Nlle-Orléans.
Signé, sous serment, par devant moi, ce 10 juin 1878.
JAMES FAHEY, Notaire.

Le 10 juin 1878, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de vingt pour cent, comptant, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1878 dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain.
Il a été, également, résolu de payer, aux actionnaires, sur demande, un intérêt de cinq pour cent l'an sur leurs actions.

Directeurs:
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
11 juin—

Compagnie d'Assurance Mutuelle du Sun.
Capital payé.......$500,000
VINGT DEUXIÈME ÉTAT ANNUEL.
Bureaux No 52 rue du Camp.
Nlle Orléans, 1er janvier 1878.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, cette compagnie publie l'état suivant de ses affaires pour l'année finissant le 31 décembre 1877.

Montant des primes pour l'année écoulée le 31 décembre 1877.

Sur les risques de feu		$253,685 74
Sur les risques de rivières		91,210 38
Sur les risques maritimes		90,472 55
		$435,369 67
A ajouter—Risques non terminés 1876		$ 94,275 00
Primes brutes		$529,644 67
Moins—Risques non terminés 1877	$104,741 00	
Primes remboursées	16,445 78	—$121,186 78
Primes nettes		$398,457 88
Pertes, etc., payées pendant la même période—		
Sur les risques de feu	$ 92,406 56	
Sur les risques de rivières	19,185 02	
Sur les risques de mer	20,643 91	
	$132,235 49	
Pertes non ajustées	36,000 00	
	$168,235 49	
A ajouter—Ré-assurances	$ 44,797 29	
Dépenses générales, Taxes, Loyer, Board of Underwriters et Maison Babcock	8,279 11	
Fonds de réserve	10,000 00	
Intérêt sur capital	49,562 41	
	$322,874 30	
Moins escompte et intérêt	29,075 68	
		$293,798 62
Profit net		$104,659 27

La compagnie possède l'actif suivant, évalué au prix actuel de la place:

Actions et Bons	$306,329 00
Prêts sur hypothèque	9,122 63
Prêts sur garantie	93,640 69
Billets à recevoir	11,458 35
Propriétés foncières	25,000 00
Primes en voie de collection	52,435 49
Argent en caisse	156,482 73
Total de l'actif	$654,468 89

L'état précédent est une copie exacte et correcte des livres de la Compagnie.
JAS I. DAY, Président.
H. CARPENTER, Secrétaire.
Signé et assermenté devant moi, ce 18e jour de janvier 1878.
A. INGRAHAM, Notaire.

Le Conseil de Direction, à une réunion tenue le dix-neuvième jour de janvier 1878, après avoir mis de côté dix mille piastres pour le fonds de réserve, [illegible] et payé dix pour cent [illegible] aux actionnaires a résolu de payer un dividende en argent de 5 pour cent à prendre sur le montant net des primes participantes de l'année écoulée le 31 décembre 1877. Le dit dividende sera payé à partir de lundi, 28 janvier 1878.

—DIRECTEURS—
E. J. HART, JESSE S. FLOWER,
HENRY RENSHAW, J. WEIS,
HUGH WILSON, R. W. TAYLOR,
R. BRICE, J. C. MORRIS,
A. BALDWIN, JAMES I. DAY,
CHAS. MACREADY, LIONEL C. LEVY,
W. E. SEYMOUR, EMORY CLAPP,
JNO. G. GAINES, B. A. CHAFFRAIX,
J. L. HARRIS, T. L. AIREY,
L. ALECK, R. E. CRAIG,
SCOTT McGEHEE, SAM'L BOYD,
D. FATJO, JNO. S. GROVES.
20 janv—

MAGASIN DE MUSIQUE DE GRUNEWALD,
Qui offre les meilleurs Pianos et les meilleurs Orgues du monde,
QUI A L'AGENCE EXCLUSIVE DES FAMEUX PIANOS FAVORIS DE
PLEYEL, WOLF & CO., DE PARIS,
PIANOS DONT PLUS DE 67,000

sont faits et se vendent. C'est le nombre le plus considérable qu'ait atteint une maison quelconque, ce qui démontre clairement LA POPULARITÉ DE CES INSTRUMENTS CHEZ NOUS
Souvenez-vous que les véritables PIANOS PLEYEL s'achètent seulement chez GRUNEWALD, qui les importe directement, de la fabrique. Aucun établissement du Sud n'est autorisé à les vendre, excepté par l'entremise de l'agence GRUNEWALD. Qu'on se tienne donc en garde contre les imitations.
GRUNEWALD est également agent-général pour la vente des PIANOS STEINWAY "DOUBLE VICTORIAS", qui surpassent TOUS LES AUTRES; pour la vente des pianos si recherchés de KNABE, HAINES ET FISHER—qui sont offerts à des conditions avantageuses et aux plus bas prix du comptant. [illegible] des meilleures maisons. Importe tout ce qui [illegible] à la musique [illegible]
VENTE EN GROS ET EN DÉTAIL.
S'adresser à Louis Grunewald, Au Grunewald Hall, No 14 à 20 de la rue Baronne.

H. J. RIVET,
PHARMACIEN-DROGUISTE
Importateur de Médicaments Patentés Français.
Agent du "TEXAS COTTON WORM DESTROYER." Propriétaire des célèbres Bitters Our Own Louisiana Aromatic Bitters, 58 rue de Chartres et 39 rue Bienville, Nlle-Orléans.
17 mai 78.—1 an.

PHARMACIE DUCONGE,
30..........RUE DE CHARTRES..........30
NOUVELLE-ORLEANS.
A. CARROUCHÉ,
SUCCESSEUR.
LES personnes de la ville et de la campagne trouveront à cette ancienne pharmacie si favorablement connue un assortiment complet de MÉDICAMENTS PATENTÉS, FRANÇAIS, ANGLAIS et AMÉRICAINS, ainsi que des DROGUES, PRODUITS CHIMIQUES, PEINTURES, PARFUMERIES, en un mot, tout ce qui constitue généralement un établissement de premier ordre. M. Carrouché reçoit directement de Paris tous les médicaments patentés dont nous donnons chaque jour l'énumération complète dans une autre colonne. La maison sollicite des ordres de la campagne et garantit de les remplir avec soin et célérité. Dépôt du Sirop pectoral balsamique de Duconge.
Agence pour la vente du Willson's Dysentery Remedy.
1er sept. — 1 an.

COMPAGNIE D'ASSURANCE —DES— "FACTORS AND TRADERS,"
37......RUE CARONDELET......37
Actif, 30 avril '78: $1,288,316.14
ED. A. PALFREY, Président.
JNO. CHAFFE, Vice-Président.
THOS. F. WALKER, Secrétaire.
DIRECTEURS:
John I. Noble, B. F. Eshelman,
John Chaffe, Wm. C. Black,
Richard Milliken, Charles Chaffe,
J. I. Warren, L. C. Jurey,
Samuel Friedlander, Wm. Hartwell,
A. H. Yates, C. J. Leeds,
R. M. Walmsley, A. T. Janin,
A. A. May, Joseph Bowling,
T. Lytt. Lyon, A. M. Bickham,
Samuel H. Boyd, Henry Abraham,
Joseph McElroy, Louis Bush,
William J. Behan, A. Britton.
G. W. Sentell

TWENTY-NINTH ANNUAL STATEMENT —OF THE— CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.
New Orleans, May 22 1878.
The Trustees, in conformity with amended charter, submit the following statement of affairs of the company on the 30th of April 1878:

Fire premiums	$180,751 16	
Marine premiums	36,729 15	
River premiums	82,136 50	
	$299,616 81	
Earned premiums, less reinsurance and return premiums		$228,931 32
Losses paid and estimated, say,		
Fire losses	$44,424 27	
Marine losses	12,195 00	
River losses	40,633 96	
		97,259 22
		$131,672 [illegible]
Taxes, expenses, discount in lieu of participation, etc.	$59,291 26	
Less rents, salvage, savings, etc.	21,629 80	
		37,661 46
Gross profits		$94,010 61

The company have the following assets:

Bills receivable	$39,988 67	
Loans on bonds and mortgage	44,707 80	
		$84,696 47
Loans on call	$79,315 35	
Cash	43,126 62	
City bonds		123,441 97
Bank and other stocks		23,117 20
Real estate		59,186 63
Premiums in course of collection and suspense account		112,176 91
		33,992 19
		$506,611 37

The above statement is a true and correct transcript from the books of the company.
THOS A. ADAMS, President.
HENRY V. OGDEN, Secretary.
Sworn to and subscribed before me this 22d day of May 1878.
ALFRED INGRAHAM, Notary Public.

The Board of Trustees this day resolved, That after paying the annual dividend of TEN PER CENT. on the capital stock of the company, that a dividend of TWENTY PER CENT. in cash, be paid on MONDAY, June 10, to those parties entitled to receive the same.

TRUSTEES:
Thos. A. Adams, Jno. E. King,
Sam'l B. Newman, Fred'k Camerden,
Sam'l H. Kennedy, Joseph W. Stone,
John Phelps, George Martin,
Adam Thomson, Alfred Moulton,
Henry Abraham, L. C. Jurey,
Victor Meyer, Edward Nalle,
Joseph Bowling, Geo. W. Sentell,
Edw'd J. Gay, Paul E. Mortimer,
Simon Hernsheim, John V. Moore,
Simon Forcheimer, W. B. Conger,
Jos. B. Wolfe, Henry M. Preston,
E. B. Post, J. J. Irby,
Edw'd Pilsbury, Reuben G. Bush,
Jno. M. Parker.

J. THOMSON & BROS.,
Importateurs et Marchands de
Voitures, Wagons
et matériaux à fabriquer les
CHARRETTES,
Et fabricants de Voitures légères et de Wagons à ressorts.
Tout à des prix raisonnables.
68 & 70 RUE DES REMPARTS
Coté Sud, Entre Commune et Gravier.
11 août—

Merchants' Mutual Insurance Company OF NEW ORLEANS.
No 164 CANAL STREET.
TWENTY-FOURTH ANNUAL STATEMENT.
IN conformity with the requirements of their charter the Company publish the following statement:
Premiums received during the year ending May 31, 1878, including Unearned Premiums for the previous year—

On Fire Risks		$334,652 73
On Marine Risks		20,648 79
On River Risks		24,051 91
Total Premiums		$379,353 43
Less Unearned Premiums		117,841 00
Net Earned Premiums 31st May 1878		$261,512 42
LOSSES PAID—		
On Fire Risks	$55,427 89	
On Marine Risks	12,465 68	
On River Risks	10,964 92	
Taxes and expenses, less interest	35,317 52	
Re-insurance and Return Premiums	18,313 07	—132,799 68
Profit		$128,712 74

The Company have the following assets:

Real Estate	$296,054 80
City Bonds and Mortgage Bonds	65,100 53
Bank, Water Works and other stocks	196,376 40
Notes secured by mortgage	186,501 65
Notes secured by pledge	69,970 63
Bills receivable	81,611 07
Premiums in course of collection	42,467 11
Agricultural Fair Association	2,000 00
City Scrips	5,870 39
Cash on hand	81,551 35
	$1,077,613 59

The above statement is a just, true and correct transcript from the books of the Company.
PAUL FOURCHY, President.
G. W. NOTT, Secretary.
State of Louisiana, Parish of Orleans, City of New Orleans.
Sworn to and subscribed before me the 10th day of June 1878.
JAMES FAHEY, Notary Public.

At a meeting of the Board of Directors held on the 10th day of June 1878, it was resolved to declare a Cash Dividend of Twenty Per Cent on the net earned participating Premiums for the year ending 31st May 1878, payable on the third Monday of July next.
Also, to pay to the Stockholders, on demand, interest at the rate of five per cent per annum on their stock.

Directors.
P. MASPERO, EDWARD TOBY,
JOHN GEDDES, D. FATJO,
P. FOURCHY, M. W. SMITH,
J. J. FERNANDEZ, D. A. CHAFFRAIX,
JNO. B. LALLANDE, CHS. LAFITTE,
A. A. LELONG.
June 11—

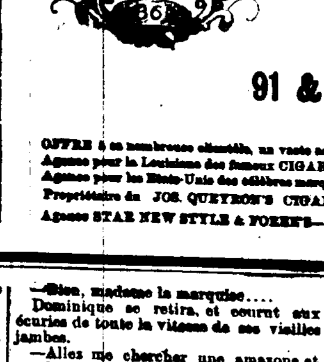

J. P. SARRAZIN,
Manufacture de Tabac à la vapeur,
ÉTABLIE EN 1842.
91 & 93 CHARTRES, COIN CONTI.
SUCCURSALE: 66 POYDRAS, COIN TCHOUPITOULAS.

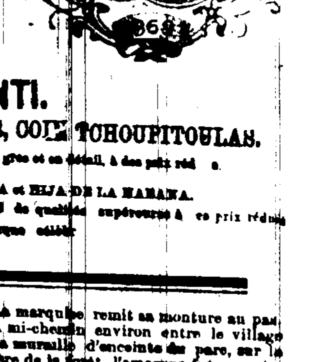

OFFRE à sa nombreuse clientèle, un vaste assortiment de TABACS à fumer, à priser et à chiquer, en gros et en détail, à des prix réduits.
Agence pour la Louisiane des fameux CIGARES CHAMPAGNE et HALF & HALF.
Agence pour les Etats-Unis des célèbres marques de CIGARES de la Havane: LA PERLA DE CUBA et HIJA DE LA HABANA.
Propriétaire du JOS. QUEYROUZE'S CIGAR WORKS. 1,500,000 CIGARES DOMESTIQUES de qualité supérieure à ce prix réduit.
Agence STAR NEW STYLE & POKER'S—BRIGHT NAVIES—TWIST J. B. PACE et autres marques [illegible]

FEUILLETON.

Commencé le 23 juin 1878.

SA MAJESTÉ L'ARGENT,

PAR XAVIER DE MONTÉPIN.

QUATRIÈME PARTIE.

LES TROIS SŒURS.

(Suite)

La femme de chambre se tordit les bras dans un paroxysme d'épouvante, [illegible] d'un mouvement si brusque que [illegible] sur ses épaules. Ses mains tremblaient. Ses dents claquaient. Machinalement ses lèvres murmurent [illegible]

—Sa sœur! Vous dites que c'est sa sœur!

—Oui....

—Vous en êtes sûr?... [illegible]

[illegible]

—Calmez-vous, Geneviève, [illegible]

—Vous voyez bien que je suis calme, [illegible]

[illegible]

Le docteur lui raconta ce que nous avons raconté nous-même; il lui donna ces preuves terribles dont l'évidence s'imposait.

Tandis qu'il parlait on voyait distinctement les yeux de Geneviève s'agrandir, et ses pupilles se dilater dans un paroxysme d'horreur.

Quand Maxime eut achevé, il demanda:

—Etes-vous convaincue?

La servante se leva d'un bond.

—Venez! dit-elle.

Elle se dirigeait vers la porte.

—Où voulez-vous aller? fit le docteur en la retenant.

—Où je veux aller? répliqua-t-elle. Vous le savez bien! Je veux aller où est ma place. Je veux aller où est la vôtre! près de mon maître, parbleu! Je veux lui crier, en saisissant la misérable par les épaules et en la jetant à ses pieds: *Voilà l'assassin de ma maîtresse! Voilà la sœur qui tue sa sœur! Prenez-la! Tuez-la! Vengez-vous!!!*" Monsieur Maxime, le temps marche et l'empoisonneuse agit.... Venez, mais venez donc!

Pour la seconde fois le docteur arrêta la femme de chambre qui se débattait et cherchait à l'entraîner.

—Geneviève, dit-il, je vous supplie de nouveau, je vous ordonne d'avoir du calme....

—Je n'en peux pas avoir.... Je n'en veux pas avoir! On empoisonne ma maîtresse! Qu'attendez-vous pour prévenir M. le comte? Ça devrait être déjà fait.

—Les choses ne peuvent se passer ainsi, Geneviève....

—Pourquoi?

—Pour une foule de raisons....

—Lesquelles? Pardonnez-moi, monsieur Maxime, si je vous interroge, mais je n'ai plus ma tête [illegible] il faut que je sache....

—Je n'ai rien à vous pardonner, et je vais vous répondre.... Les révélations dont vous [illegible] vous le comprenez bien, doit porter à M. de Gordes un coup terrible....

—Terrible, oui, mais inévitable.

—Le comte, pris à l'improviste, tenterait de s'inscrire en faux contre l'évidence....

—Vous lui donneriez les preuves que vous m'avez données....

—Il n'y croirait pas.... il essayera de lutter....

—Il sera vaincu....

—Sans doute, mais je refuse d'engager la lutte....

—Que voulez-vous donc?

—Amener la conviction dans son esprit par des faits et non par des paroles. Tout [illegible] sauf le flagrant délit. Je veux que la lumière se fasse à la façon de la foudre qui tombe! Si profonde que soit la nuit, l'éclair triomphe des ténèbres.... Je n'accuserai point, je montrerai l'empoisonneuse à l'œuvre.

—Comment?

—Je ne le sais encore.... Il faut l'épier....

—Et si elle tarde trop?....

—Elle ne peut tarder.... Nous trouvons, maintenant que nous marchons en pleine clarté.... L'infâme Renée est sans défiance et se croit protégée par l'invraisemblance de son crime.... Elle se trahira.... Je lui tendrai un piège au besoin.... Mais pour temporiser j'ai d'autres motifs que ceux-là, et plus sérieux encore peut-être.... Avant toutes choses vous voulez, n'est-ce pas, le salut de votre maîtresse?

—Si je le veux!—Pour sauver madame je donnerais ma vie, sans hésiter et joyeusement! Vous le savez, monsieur Maxime!

—Moi morte, madame aurait soin de mes orphelins.... Je mourrais bien tranquille, allez!

—Geneviève, je ne voudrais pas vous donner un espoir impossible peut-être à réaliser, mais l'unique chance de salut, chance bien vague et bien incertaine, existe dans le cas seulement où je connaîtrai le poison qui tue madame de Gordes.

—Ne connaissez-vous pas les poisons du jardin d'hiver?—s'écria la servante.

—Eh! ma pauvre Geneviève, les connaître tous, c'est n'en connaître aucun.... [illegible] le meurtrier!

—C'est vrai.... mais qui vous apprendra ce que vous ignorez?

—Le flagrant délit.

—Comment?

—J'ai un plan qui peut réussir.... [illegible] avec confiance.

—[illegible] Maxime, je crois en vous [illegible] Dirigez-moi.... J'obéirai sans chercher à comprendre....—Que faut-il faire?....

—Reprendre votre physionomie habituelle.... Imposer à votre visage l'impassibilité d'un masque.... Cacher à tous les yeux vos révoltes et votre horreur en face de l'infâme Renée....

—J'essayerai, monsieur Maxime....

—Il ne suffit point d'essayer.... il faut réussir....

—Mais si cette créature m'adresse la parole?....

—Vous lui répondrez comme de coutume....

—Je ne pourrai pas.... Je sens bien que je ne pourrai jamais!....

—Il faut pouvoir!....—Au nom de la comtesse, je vous demande d'être forte!....

Geneviève baissa la tête.

—J'obéirai....—murmura-t-elle. — Et ensuite?

—Devenez l'ombre de l'empoisonneuse!....—continua le docteur. — Ni jour ni nuit ne la perdez de vue....—Profitez de l'heure des repas pour percer, à l'aide d'une vrille, l'une des cloisons de sa chambre.... Vous pourrez épier ainsi ses actions et m'en rendre compte.... Je passerai la nuit prochaine caché dans le jardin d'hiver.... Peut-être y viendra-t-elle récolter de nouveaux poisons.... Oui, le démon qui veut sa perte l'y conduira sans doute....

Maxime fit à Geneviève d'autres recommandations encore, multipliées et minutieuses, dans le détail desquelles nous ne pouvons entrer; puis l'entretien du médecin et de la servante se termina par les mêmes paroles que la conversation précédente.

—Monsieur le docteur, comptez sur moi!—dit Geneviève.

Et Maxime répliqua:

—J'y compte!

XVIII

Ce même jour, à une heure avancée de l'après-midi, Lazarine [illegible] affligée avait quitté le château de Gordes.

Elle ne conservait aucun espoir, et ne se faisait point de doute qu'avant la fin de la semaine il lui faudrait porter le deuil de sa jeune sœur.

A ces pensées tristes se mêlaient bientôt les préoccupations personnelles de la marquise, tandis que sa voiture la ramenait à la Tour-du-Roy.

Elle songea qu'à ce moment peut-être Marcel Laugier arrivait à l'auberge du *Cheval Blanc*; que dès le lendemain sans doute il faudrait le voir, lui parler, et l'ex-lieutenant, jeté par le hasard dans sa vie comme un moyen d'abord, comme un obstacle ensuite, lui inspirait une profonde répulsion mêlée d'effroi.

L'insuccès de sa première tentative la décourageait; il lui semblait se sentir désarmée contre cet homme qui s'arrogeant sur elle les droits du maître sur l'esclave, lui défendait l'amour et le mariage s'il n'était pas l'amant ou le mari......

Aucun plan de conduite raisonnable et pratique ne se présentait à son esprit habituellement si fertile en ressources.

Toutes les choses entreprises par elle jusqu'alors avaient tourné contre elle.

Marcel, sorti sain et sauf de son duel, allait se montrer plus exigeant et plus dominateur que par le passé.

Le but unique de la marquise, en attirant dans le Loiret le ci-devant hussard, était d'empêcher un rapprochement entre lui et le prince Totor.

Inutile et dangereuse mesure!— Le rapprochement avait eu lieu quand même, et Marcel serait plus gênant, plus importun, plus compromettant mille fois à la Tour-du-Roy qu'à Paris.

Lazarine se dit tout cela, mais il était trop tard.

Il fallait prendre un parti.....—Mais lequel?

Se délivrer du lieutenant à tout prix et par tous les moyens, voilà l'objectif de la veuve du marquis Robert.....—Supprimer l'obstacle, voilà son but.....—Mais comment atteindre ce but?

Et l'odieuse nécessité de feindre, de mentir, de jouer, la haine au cœur et le dégoût aux lèvres, l'avilissante comédie de la tendresse, comme une courtisane qui trompe un vieillard, s'imposait plus que jamais!

Si du moins une solution possible s'était laissé vaguement entrevoir, même dans un lointain avenir.......

Mais rien!.......

Lazarine, abreuvée d'amertume, se révoltait en vain contre le sentiment de son impuissance.

Elle en arrivait à se dire:

—Ah! qu'une femme était heureuse au temps de la Venise des Doges, quand il suffit d'un peu d'or pour armer la main d'un bravo!......

L'orgueilleuse marquise, devant qui tout pliait jusqu'à l'heure où Marcel Laugier s'était imposé, la faisant plier à son tour, souffrait horriblement.

La nuit fut mauvaise.—Elle dormit à peine et, dès huit heures du matin, prise d'une fièvre d'agitation, d'un besoin de mouvement, elle sonna sa femme de chambre, s'enveloppa dans un peignoir, et donna l'ordre d'aller chercher Dominique qui remplissait au château les fonctions de majordome ou d'intendant.

Le vieux serviteur accourut.

—Madame la marquise me fait l'honneur de m'appeler?—demanda-t-il.

—Absorbée comme je le suis depuis mon arrivée par la maladie de ma sœur,—répondit madame de la Tour-du-Roy,—je n'ai pu m'occuper des écuries.... Etes-vous au courant de ce qui s'y passe, ou dois-je m'adresser au premier piqueur, qu'il faudrait alors m'envoyer?

—Je surveille les choses de mon mieux et je vois tout par moi-même....—répliqua Dominique.—Je crois pouvoir répondre d'une façon satisfaisante aux questions que madame la marquise voudra bien m'adresser....

—A merveille.....—Apprenez-moi donc si ma jument Norah est en bon état?....

—La favorite de madame la marquise, étant l'objet de soins particuliers, se porte comme un charme.....—On la promène tous les jours et par tous les temps, dans le parc quand il fait beau, dans le manège quand il fait mauvais.....—La jument est tout à fait *en condition*, tout à fait *dans sa forme*, comme dit le premier piqueur.

—Voilà ce que je voulais savoir.... Faites donner l'ordre de seller Norah.... Je sortirai dans une demi-heure.

—Qui accompagnera madame la marquise?

—Un des grooms.

—Quel cheval le groom devra-t-il monter?

—Peu importe, pourvu que ce cheval puisse suivre la jument.

—Bien, madame la marquise....

Dominique se retira, et courut aux écuries de toute la vitesse de ses vieilles jambes.

—Allez me chercher une amazone et un chapeau....—commanda Lazarine à sa femme de chambre.

—Madame la marquise déjeunera-t-elle avant de partir?—fit mademoiselle Mariette en revenant avec le costume de cheval.

—Non.

—Comment dois-je coiffer madame la marquise?

—Laissez mes cheveux flottants.

Une demi-heure plus tard Norah piaffait dans la cour d'honneur au bas de la terrasse; madame de la Tour-du-Roy se mettait en selle et adressait à Dominique cette question:

—La porte du parc voisine du chalet et donnant sur la forêt est-elle fermée à clef?

—Au verrou seulement, madame la marquise.

—C'est par là que je sortirai.

La jeune femme rendit la main, et Norah prit un galop de chasse qui n'était pas son allure la moins brillante.

En cinq ou six minutes elle atteignit la porte désignée.

Le groom mit pied à terre, tira les verrous, et Lazarine se trouvant en pleine forêt, de l'autre côté du mur d'enceinte, lança sa monture à fond de train dans une large allée qui s'étendait à perte de vue entre des futaies séculaires.

Pendant près d'une heure elle courut ainsi, s'enivrant de vitesse, s'étourdissant au bruit des feuilles sèches qui crépitaient sous les foulées de sa monture, éprouvant enfin une indicible volupté à sentir la brise fraîche du matin fouetter son visage et soulever comme un flot de soie sa longue chevelure couleur de cuivre.

Norah, blanche d'écume, s'animait de plus en plus;—l'intrépide écuyère avait besoin, non de l'exciter mais de la retenir, et le cheval du groom,—un grand cheval anglais, vigoureux cependant,—ne suivait point sans peine.

La marquise finit par se lasser de cette allure folle.—Elle [illegible] la mit par gradations presque insensibles au petit galop, puis au pas.

Alors se retournant à demi elle fit signe au groom d'approcher.

—A quelle distance sommes-nous du château?—lui demanda-t-elle.

—Nous en serions à plus de vingt-quatre kilomètres si nous étions allés toujours tout droit,—répondit le jeune homme,—mais madame la marquise a fait sur la gauche un grand détour qui nous ramène au point de départ.....—Présentement il n'y a guère que huit kilomètres d'ici à la Tour-du-Roy.....—Nous y pouvons être dans une petite heure en allant au pas, si madame la marquise se décide à rentrer....

—Et le chemin?....

—Celui où nous sommes....

Lazarine remit Norah en mouvement, et le groom, immobile au milieu de la route, attendit pour reprendre la distance réglementaire.

Au bout d'un peu moins d'une heure la jeune femme aperçut, à l'extrémité d'une éclaircie de la forêt, une agglomération de maisons et le clocher pointu d'une église.

Elle fit halte, et le groom appelé par un geste accourut de nouveau.

—Mais c'est la Tour-du-Roy, ça!—lui dit la jolie veuve en désignant les maisons et le clocher.

—Oui, madame la marquise.

—Est-ce que nous allons traverser le village pour retourner au château?....

—Oui, madame la marquise.

Ceci contrariait singulièrement Lazarine.

Il lui déplaisait fort, on le comprend, de passer devant l'auberge du *Cheval blanc*; d'apercevoir peut-être Marcel Laugier à une fenêtre de cette auberge, et d'être vue par lui.

Elle reprit:

—N'y a-t-il pas une autre route?

—Si, madame la marquise.... il y a le sentier de traverse qui conduit du village au hameau des Malvignettes.....—Il nous conduit tout près de la porte par où madame la marquise est sortie du parc.... mais il est le double plus long.

—Où le rencontre-t-on, ce sentier?

—A deux cents pas d'ici, vers la droite; il longe les bois....

—Hop.... [illegible] Lazarine [illegible] la jument [illegible] étroit, [illegible] les cavaliers n'y passaient jamais.

La marquise remit sa monture au pas.

A mi-chemin environ entre le village et la muraille d'enceinte du parc, sur la lisière de la forêt, l'amazone fut surprise de voir une construction singulière et un peu ridicule, dont elle ne soupçonnait pas l'existence.

C'était, au milieu d'un enclos de cinq ou six cents mètres dessiné en jardin anglais, un petit bâtiment construit de matériaux légers et affectant la forme d'un château fort du moyen âge, vu par le gros bout de la lorgnette.

Rien n'y manquait, ni la porte ogivale, ni les fenêtres coupées en quatre par la croix latine, ni le donjon crénelé, ni les tourelles à poivrières et à machicoulis.

Tout cela, nous le répétons, beaucoup plus semblable à un joujou de fabrique allemande ou à une décoration de théâtre qu'à un bâtiment sérieux.—La peinture seule donnait aux planches soigneusement ajustées l'apparence de la pierre de taille, et figurait la plupart des fenêtres, les machicoulis, les sculptures et les ornements.

Ce gothique manoir ne devait renfermer que deux chambres—(et pas très grandes)—l'une au rez-de-chaussée, l'autre au premier étage.

Qu'on ne nous accuse point d'une fantaisie de romancier.... En cherchant un peu on trouverait sans peine dans la banlieue de Paris bon nombre de villas bourgeoises édifiées dans le même style, tout aussi prétentieuses et pas beaucoup moins exiguës.

Au-dessus de la porte à claire-voie de l'enclos se voyait, cloué sur une perche, un écriteau portant ces mots en grosses lettres noires:

MAISON A VENDRE OU A LOUER,
MEUBLÉE OU NON
S'Y ADRESSER.

Lazarine, arrêtant sa jument, se tourna vers le groom.

—Qu'est-ce que c'est que ça?—lui demanda-t-elle.

—Madame la marquise,—répondit-il,—c'est la maison de M. Bréchu.

(*A continuer.*)